



N° : NI-KG-230720-0845 v.1

Date : 30/07/2020

Objet :

PROTOCOLE SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LA REPRISE DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL A PARTIR DU 05 AOÛT 2020 ET JUSQU'A NOUVELLES DISPOSITIONS

Destinataires :

- Élus municipaux : Mmes/MM les maires et adjoints aux sports
- Encadrement : Éducateurs et dirigeants
- Joueurs majeurs et mineurs
- Parents de joueurs mineurs

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 22 juin 2020, le Gouvernement, avisé par le Haut Conseil de la Santé publique, a autorisé la reprise des sports collectifs amateurs et de loisir, selon certaines conditions et dispositions sanitaires.

Par cette note interne, nous vous informons et vous demandons

l'application stricte des règles sanitaires générales

- Application des gestes barrières,
- Pas de rassemblement de plus de 10 personnes dans l'espace public sans accord préfectoral
- Le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives est recommandé

Aucune exception ne sera faite :

toute personne réfractaire à ce protocole sera systématiquement sommée de cesser l'activité sportive

Merci à tous de vous impliquer **POSITIVEMENT** dans ce dispositif afin de permettre à tous de commencer la saison dans de bonnes conditions et d'exercer son sport favori. Si ces règles venaient à ne pas être respectées, nous devrions envisager d'arrêter purement la pratique sportive pour l'ensemble du club.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements

Sportivement

Le Comité Directeur de l'UBCC

UBCC (Union Brivet Campbon Chapelle-Launay)

Complexe sportif du Pilory - Avenue des sports - 44750 Campbon

N° SIRET 884 145 103 00013 – NAF 9312Z - Affiliation FFF 560518 - www.ubcc-foot.fr - contact@ubcc-foot.fr



POUR TOUS LES LICENCIÉS DU CLUB et PARENTS

Se conformer au questionnaire de santé COVID-19

Le virus Covid-19 étant toujours circulant, il est impératif avant toute reprise du sport d'évaluer s'il y a un risque pour sa santé et s'il existe le moindre symptôme physique de maladie.

QUESTIONNAIRE FFF COVID-19

Avez-vous de la fièvre > 38°C ?	OUI NON
Avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ces derniers jours ?	OUI NON
Avez-vous une difficulté à respirer ces derniers jours ?	OUI NON
Avez-vous noté une forte diminution de votre goût ou de votre odorat ces derniers jours ?	OUI NON
Avez-vous un mal de gorge ces derniers jours ?	OUI NON
Avez-vous des douleurs musculaires ou des courbatures inhabituelles ces derniers jours ?	OUI NON
Avez-vous des éruptions cutanées ou des engelures ces derniers jours ?	OUI NON
Avez-vous de la diarrhée ou des vomissements ces dernières 24 heures ?	OUI NON
Avez-vous une fatigue inhabituelle ces derniers jours ? Si oui cette fatigue vous oblige-t-elle à vous reposer plus de la moitié de la journée ?	OUI NON OUI NON
Êtes-vous dans l'impossibilité de vous alimenter ou de boire depuis 24 h ou plus ?	OUI NON
Dans les dernières 24 h, avez-vous noté un manque de souffle INHABITUEL lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?	OUI NON
Avez-vous été en contact avec de personnes ayant eu la maladie COVID-19 ou suspectes depuis février 2020 ?	OUI NON
Avez-vous consulté un médecin pour des symptômes se rapportant à la maladie COVID19 depuis février 2020 ?	OUI NON
Avez-vous eu une radiographie pulmonaire ou un scanner thoracique depuis février 2020 ?	OUI NON
Avez-vous été hospitalisé pour une suspicion ou une maladie COVID-19 ?	OUI NON
Avez-vous eu des tests PCR ou sérologiques positifs pour la maladie COVID-19 ?	OUI NON

LE SPORTIF DEVRA ABSOLUMENT CONSULTER LE MÉDECIN AVANT LA SIGNATURE DE LA LICENCE S'IL

a eu le Covid-19

a été en contact avec un malade du Covid-19

a une pathologie chronique et n'a pas fait de sport depuis plus de 3 mois

a répondu "OUI" à une des questions ci-dessus

AVANT CHAQUE SEANCE SPORTIVE

chacun doit faire sa propre auto-évaluation et respecter les règles d'or édictées par les cardiologues du sport.

Avant de sortir de chez soi

**L'EFFORT
NE DOIT PAS
COMMENCER**

En cas de survenue d'un des symptômes suivants :

- Douleurs thoraciques (*dans la poitrine*)
- Dyspnée (*essoufflement anormal*)
- Palpitations (*sensation que votre cœur bat trop vite ou irrégulièrement*)
- Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort
- Perte brutale du goût ou de l'odorat
- Fatigue anormale
- Température supérieure ou égale à 38°
- Toux sèche
- Courbatures et douleurs articulaires

**ET
PRENDRE
UN
AVIS MÉDICAL**

PAS D'ACTIVITE PHYSIQUE

NE PAS VENIR AU STADE

Pendant l'activité physique

**L'EFFORT
DOIT
ÊTRE
ARRÊTÉ**

En cas de survenue d'un des symptômes suivants :

- Douleurs thoraciques (*dans la poitrine*)
- Dyspnée (*essoufflement anormal*)
- Palpitations (*sensation que votre cœur bat trop vite ou irrégulièrement*)
- Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort
- Perte brutale du goût ou de l'odorat
- Fatigue anormale
- Température supérieure ou égale à 38°
- Toux sèche
- Courbatures et douleurs articulaires

**ET
PRENDRE
UN
AVIS MÉDICAL**

**ARRÊTER L'ACTIVITE PHYSIQUE
IMMEDIATEMENT**

LES REGLES



SI UN MEMBRE DE L'ENTOURAGE DU JOUEUR A CES SYMPTOMES, ET MÊME SI LE JOUEUR N'EST PAS DIRECTEMENT CONCERNE, LES REGLES D'INTERDICTION CI-DESSOUS SONT APPLIQUEES :

**NE PAS VENIR AU STADE,
PRENDRE UN AVIS MEDICAL
INFORMER SON ENCADREMENT
SPORTIF**

SI CES SYMPTOMES SONT OBSERVES SUR UN JOUEUR PENDANT UNE SEANCE, APPLIQUER LE PROTOCOLE SUIVANT :
ISOLER CHEZ ELLES TOUTES LES PERSONNES PRESENTES LORS DE LA SEANCE
FOURNIR LA LISTE DES PRESENTS AU COMITE DIRECTEUR



ACCES AUX INSTALLATIONS ET DESINFECTION

- L'activité est pratiquée **UNIQUEMENT EN EXTERIEUR**
- En cas d'activité en intérieur (**Futsal**), le **port du masque est obligatoire** durant toute la séance - Maximum 10 joueurs présents
- L'accès aux installations doit être limité, régulé et adapté :
 - **Vestiaires** : Accès aux vestiaires interdit pour les séances d'entrainement
 - **Douches** : Pas de masque, mais utilisation d'1 douche sur 2
 - **Locaux techniques** : maximum 2 personnes dans chaque local
 - **Sanitaires** : accessibles uniquement côté vestiaires arbitres. Les sanitaires doivent être désinfectés après **CHAQUE** passage **par l'utilisateur**
 - **Club House (salles de convivialité)** : accès interdit
 - **Bar/Buvette en extérieur** : accès autorisé avec distanciation sociale
Les sites seront équipés de terminaux CB pour les paiements sans contacts afin d'éviter les échanges d'espèces.
 - **Bar/Buvette en intérieur** : accès interdit
 - **Bureau** : accès par 1 personne à la fois
- Désinfection des locaux après chaque séance.
 - L'UBCC mettra à disposition du **GEL HYDROALCOOLIQUE LIQUIDE EN VAPORISATEURS** sur chaque site (5 par site). Merci de les laisser à disposition sur le lieu d'arrivée.
 - Les éducateurs et dirigeants sont garants de la désinfection des lieux et du matériel utilisé : (**FAIRE-FAIRE AUX JOUEURS**) Utiliser le gel hydroalcoolique en spray.
 - Bancs
 - Patères
 - Poignées intérieures et extérieures
 - Interrupteurs
 - Assises et dossiers de chaises
 - Bureau/table
 - Stylos
 - Matériel sportif : ballons, plots, coupelles, contris, etc...
 - Les **chasubles** distribuées seront **systématiquement lavées**
 - Une **désinfection des locaux par les services de la mairie sera pratiquée après chaque entrainements et matchs**

PROTOCOLES DE DISTANCIATION DE JEU ET PUBLIC

- Équipements individuels :
 - Pendant la séance, chaque joueur devra s'approprier et utiliser :
 - Son propre ballon pour les exercices individuels



Union Brivet Campbon Chapelle-Launay

- Sa propre chasuble
- Sa propre gourde d'eau (offerte par le club)

CES EQUIPEMENTS SONT FOURNIS PAR LE CLUB ET NE PEUVENT ETRE MARQUES (SAUF LA GOURDE QUI EST DONNEE). SINON, A CHACUN D'APPORTER SON PROPRE MATERIEL

- Pour les séances d'entraînement, les éducateurs et dirigeants devront :
 - Mettre en place un système d'inscription aux séances d'entraînements et tenir la liste des présents.
 - Être masqués (masques changés à chaque séance)
 - Respecter les mesures de distanciation sociale entre encadrants
 - Utiliser les **chronomètres** et **sifflots** personnels ou ceux mis à disposition par le club, mais préalablement désinfectés
 - **Utiliser un MINIMUM de matériel**
 - Mettre en place les ateliers en **limitant le nombre de personnes** touchant au matériel sportif
 - **Faire respecter tous les protocoles**
 - **Informé AVANT RUPTURE du gel hydroalcoolique**
- Tenues sportives et matchs :
 - Pour les séances **d'entraînement**, **chaque joueur arrivera déjà équipé** de sa tenue
Pas de passages aux vestiaires.
 - Pour les **matchs à domicile**, l'accès aux vestiaires est toléré pour la mise en tenue
Si 2 matchs se suivent (match d'ouverture) : utilisation des vestiaires du complexe sportif dans les mêmes conditions
PORT DU MASQUE ET LIMITE DE 7 JOUEURS PAR VESTIAIRE (2 vestiaires par équipe)
MERCI D'OBSERVER LES DISTANCIATIONS DE RIGEUR
Rappel : utiliser 1 douche sur 2
 - Pour les matchs à l'extérieur, **EVITER AU MAXIMUM LE CO-VOITURAGE** (maximum 2 joueurs à l'arrière avec masques) et respecter les consignes sanitaires du club accueillant.
- Distanciation et jeu :
 - Distanciation de 2 mètres entre les pratiquants, 10m pour une activité linéaire comme la course et 5m pour une activité à intensité modérée
 - Favoriser les exercices individuels sans et avec ballon
 - Les passes au pied sont faites ballon au sol. Limiter les réceptions têtes et bustes
- Public :
 - Le public est **INTERDIT DE CIRCULER SUR LES ABORDS DES TERRAINS**, durant les matchs et les entraînements.
 - **SEULE LA POSITION ASSISE EST AUTORISEE** en laissant une place vacante (distanciation d'1,50 mètre entre 2 personnes de familles différentes)
Possibilité pour le public d'apporter sa propre assise individuelle